

N°541

du 16
OCTOBRE
2012

Editorial

Par Koffi
SOUZA

MARCHE OU TRÈVE

Merci
Ma chère Josepha,
Tu me fais part de ton trouble à la suite des déclarations négatives sur les marches de plusieurs responsables politiques et tu me demandes des conseils.
Tu me dis avoir été trompée. Tu te croyais en tête d'une révolution populaire massive et tu espérais dans la parole de Cornielle : "Nous partîmes 500 et par un prompt renfort nous nous vîmes 3.000 en arrivant au port." Mais hélas rien de cela ne s'est produit, les marcheurs se raréfient et leurs leaders sont fatigués.
Tu te voyais transformant DECKON en Place Tahrir et ce furent les marcheurs qui se tarirent. Tu espérais dans le modèle des révolutions arabes et tu constates que les Togolais préfèrent les révolutions arabes. Tu croyais remporter le pouvoir au terme de la marche et tu ne trouves sous tes pas que le sable de la plage.
Je comprends que tu t'interroges et que tu te demandes où les protagonistes de la marche veulent te conduire.
Certes "tous les chemins mènent à Rome", et il n'y a pas une façon unique d'atteindre un objectif, même si les autres moyens peuvent être plus longs et complexes.
Mais encore faut-il que les leaders marcheurs n'aient pas perdu le sens de l'orientation. A les entendre, ils paraissent égarés par l'ivresse tant leurs déclarations sont contradictoires : ils approuvent la loi sur les manifestations puis la récuse, ils appellent à l'insurrection puis discutent avec le pouvoir. Ils s'emmêlent les pinceaux dans les sigles: ce que l'ANC approuve, le CST le récuse.
Pendant ce temps l'horloge tourne et les élections se rapprochent c'est-à-dire le moment où les électeurs vont marcher vers les urnes. Tu risques fort d'être en retard au rendez-vous.



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Pour la résorption du chômage des jeunes diplômés

L'ANPE relance un programme pour 2 800 candidats à l'emploi

P.7 Société/L'automédication
Une pratique qui agrandit le marché de faux-médicaments



Edmond Comlan Amoussou, Directeur de l'ANPE

P.6 FOOTBALL/CAN 2013
Les Eperviers prennent date

P.3 Fonction publique / Par un projet de décret en préparation
Les diplômés de la Licence LMD vont être désormais intégrés dans la catégorie A2

P.3 Le Togo et son commerce extérieur de janvier à juin 2012
Les «huiles lourdes» toujours mieux importées, les «phosphates» absents au 2ème trimestre à l'export

Fonction publique / Par un projet de décret en préparation

Les diplômés de la Licence LMD vont être désormais intégrés dans la catégorie A2

Sylvestre D.

La bonne nouvelle doit certainement soulager les étudiants qui n'en demandaient pas mieux. Mais, en bons Saint-Thomas, il va leur falloir toucher physiquement le texte adopté par le Gouvernement avant d'y croire. C'est aussi ça le Togo. D'ores et déjà, L'UNION a pu avoir écho du décret qui se prépare actuellement. On croit même savoir que l'information sera officialisée dans un prochain conseil des ministres. Il aurait dû être ainsi depuis quelques jours si le Gouvernement s'était réuni, avance un responsable du ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative.

Les diplômés de la Licence LMD vont être désormais classés dans la catégorie A2 de la Fonction publique, traditionnellement réservés aux titulaires de la Maîtrise classique, comme le réclament les «étudiants LMD» des universités togolaises. Par cet acte, ils seront ainsi autorisés à se présenter aux concours nationaux, comme les concours de recrutement des commissaires de police, des élèves magistrats, des élèves au Cycle III de l'Ecole nationale d'administration (ENA) ou autres. Naturellement, les titulaires de la Licence LMD déjà en activité devront bénéficier de la nouvelle classification administrative. Bien sûr, en attendant que l'adoption du futur Statut général de la Fonction publique vienne consacrer la catégorisation finale.

Avec cette mesure gouvernementale, il va s'agir d'une modification du droit jusqu'ici en vigueur. Et pour cause, seule la Maîtrise ou son équivalent fait intégrer son titulaire dans la catégorie A2. Or, la Maîtrise classique a disparu du cursus universitaire moderne, et les étudiants de la Licence LMD (Bac + 3 ans) – donc sans le Master (Bac + 5 ans) – réclament le bénéfice de cette Maîtrise classique (Bac + 4 ans). Surtout que la Licence LMD est marquée par un niveau de spécialisation supérieure à celui d'un détenteur de la Maîtrise classique avec ses connaissances encore générales. Et que les curricula de la Licence LMD constituent un condensé des quatre années d'études de la Maîtrise classique et la spécialisation par les unités d'enseignement, les unités d'enseignement de spécialité et les unités d'enseignement transversales pour la professionnalisation du parcours, les stages, séminaires et activités de recherche (mémoire, thèse). L'Autorité gouvernementale y a opposé un rejet. Plutôt, elle a voulu mieux réfléchir, en mettant en place un Comité interministériel. Celui-ci finit par proposer, par



Les étudiants de l'Université de Lomé lors d'une AG

rapport à l'acceptation ou non de la candidature des étudiants titulaires d'une Licence LMD aux concours d'accès à la Fonction publique pour lesquels la Maîtrise classique était exigée, que «soient également retenues les candidatures des étudiants titulaires d'une Licence et qui auraient validé 60 crédits en année de Master». Pendant une période transitoire ne devant pas excéder deux ans, en attendant de dégager une idée harmonisée avec les pays voisins. Il soutenait

que les 60 crédits post-Licence LMD devraient élever le niveau de l'étudiant au rang d'une Maîtrise classique. La Licence LMD demeurant équivalente à la Licence classique en ce qu'elles sont toutes deux préparées en trois ans après le Baccalauréat.

A la publication de cette information par L'UNION, les étudiants ont de nouveau hurlé à une injustice. Le Gouvernement a bien écouté et leurs cris sont pris en compte. D'autant que, au sommet, on n'évoque plus la



Djifa Adjéoda, Ministre de la Fonction Publique

condition des 60 crédits post-Licence LMD. Il faut rappeler que tout ce réaménagement résulte de l'application des deux accords signés les 12 et 13 janvier 2012 entre, d'une part, l'Exécutif togolais et les autorités universitaires, et d'autre part les collèges des délégués et les organisations estudiantines des universités de Lomé et de Kara. Lesquels accords ont validé le principe de l'intégration des diplômés de la Licence LMD dans la catégorie A2.

Le Togo et son commerce extérieur de janvier à juin 2012

Les «huiles lourdes» toujours mieux importées, les «phosphates» absents au 2ème trimestre à l'export

* La Pologne et le Nigeria détrônent la Chine dans les exportations.

Fierté de l'économie togolaise dans les années 70-80 où ils contribuaient pour plus de la moitié aux recettes des exportations, avant la chute, bien de Togolais ne peuvent s'imaginer parler aujourd'hui des exportations du pays sans les traces des phosphates. Pourtant, cela se lit dans le récapitulatif établi par la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN). Du moins, comme en 2011, en ce qui concerne les dix premiers produits au second trimestre. Au premier rang lors du décompte du premier trimestre 2012, avec une valeur de 48.547.986.641 francs Cfa pour les 90 millions de kilos exportés, les «phosphates de calcium ou aluminocalciques naturels et craies, non moulus» ne se sont plus affichés au second trimestre. Ils ont été balayés à l'exportation par les 30.420.717 kilos du «bitume de pétrole» qui ont fait gagner au pays pas moins de 10.747.249.062 francs Cfa. S'en suivent respectivement le «coton, non cardé ni peigné: égrené» (9.830.684 kilos ayant procuré 10.431.718.278 francs Cfa), les «ciments portland autres que blancs» (8.539.069.220 francs Cfa équivalant aux 133.037.240 kilos), les «sacs, sachets, pochettes, cornets en polyéthylène» (6.752.687 kilos ayant procuré 5.764.054.578 francs Cfa), «l'or non monétaire, y compris l'or

platine, sous autres formes brutes» (4.734 kilos pour 4.766.693.000 francs Cfa), les «autres produits de beauté, de maquillage, solaires ou pour la peau» (exportés à 3.719.375.717 francs Cfa pour 2.036.930 kilos). Les «autres engins du N 84.29» ont également pesé dans les recettes d'exportation à hauteur de 2.903.900.974 francs Cfa (673.397 kilos), de même que les «nattes, paillassons et daies en autres matières» (1.842.178 kilos et 2.188.958.562 francs Cfa), les «barbes, sourcils, cils, mèches et similaires en matières synthétiques» (648.537 kilos et 1.783.678.700 francs Cfa) et les «extra prima, prima supérieur, grade deux» (1.767.034 kilos et 1.663.339.390 francs Cfa).

Trois mois plus tôt, au premier trimestre 2012, les «phosphates de calcium ou aluminocalciques naturels et craies, non moulus» étaient suivis des «ciments non pulvérisés dits «clinkers», même colorés» (630.000.000 kilos et 25.275.000.000 francs Cfa), des «ciments portland autres que blancs» (143.874.780 kilos et 9.131.911.840 francs Cfa). Le «coton, non cardé ni peigné: égrené» était moins bien (4^{ème} place) avec ses 7.307.147 kilos et 8.343.473.507 francs Cfa. Après, dans l'ordre décroissant, les «sacs, sachets, pochettes, cornets en polyéthylène» (7.610.925 kilos et



Bernadette Leguezim-Balouki, Ministre du Commerce

6.696.523.821 francs Cfa), le «bitume de pétrole» (23.293.194 kilos et plus de 6,224 milliards de francs Cfa), «l'or non monétaire, y compris l'or platine, sous autres formes brutes» (4.807 kilos et près de 4,837 milliards de francs Cfa) et les «autres produits de beauté, de maquillage, solaires ou pour la peau» (2.514.194 kilos et près de 4,277 milliards de francs Cfa). Les «déchets d'huiles» et le maïs ont aussi pesé à hauteur de 4,106 milliards de francs Cfa et 2,932 milliards de francs Cfa.

Ce qui donne, pour le total des flux à l'exportation, 1.066.495.079 kilos et 163.329.014.311 francs en valeur au 1^{er} trimestre, et

283.125.160 kilos et 87.515.368.372 francs au 2^{ème} trimestre. Jusque-là, le classement des pays qui commercent avec le Togo est dominé par la Chine. Cette fois-ci, elle est déclassée à la 10^{ème} position entre janvier-mars, avant de disparaître pratiquement au deuxième trimestre. Au premier trimestre, la Pologne (1^{ère} position) a pris par le Togo 19.200.000 kilos de produits, équivalant à 41.220.338.286 francs Cfa. Pourquoi ne pas y tenir une «Journée économique du Togo»? Elle est suivie du Burkina (629.756.020 kilos et 34,625 milliards de francs Cfa), du Niger

(112.725.021 kilos et 13,096 milliards de francs Cfa) et du Bénin (62.788.480 kilos et 12,373 milliards de francs Cfa). Le Ghana (7^{ème}) et la Côte d'Ivoire (8^{ème}) se suivent avec 6,009 milliards et 4,736 milliards de francs Cfa. La Suisse est 9^{ème} pour 4,364 milliards de francs Cfa, tandis que la Chine ferme la marche avec 3,406 milliards de francs Cfa (7.466.527 kilos).

Entre avril et juin, le Nigeria laisse la 5^{ème} place et prend la tête pour avoir fait gagner au Togo 15,135 milliards de francs Cfa (30.821.577 kilos). Le Niger suit avec 117.802.437 kilos et 12,600 milliards de francs Cfa. Après, le Bénin, le Burkina et le Ghana. Le Mali (8^{ème}, 7.380.272 kilos et 3,544 milliards de francs) devance la Côte d'Ivoire et le Danemark ferme le tableau avec 3,105 milliards de francs (709.406 kilos).

Ce que le Togo a pris de l'extérieur

Dans ses importations, le pays a plus consommé les «huiles lourdes à l'exclusion des huiles lubrifiantes: gas-oil». Et ce, de janvier à juin 2012, pour 13,498 milliards de francs Cfa (29.028.817 kilos) et près de 16,250 milliards de francs Cfa (32.306.153 kilos). Au premier trimestre, elles sont suivies des «ciments non pulvérisés dits

suite à la page 4

Sur les principaux marchés de la capitale Lomé

Une tendance générale à la hausse en septembre

Jean Afolabi

Gaz butane, riz importé, viande de bœuf, huile rouge de palme, chinchard fumé... la tendance était généralement à la hausse au cours du mois de septembre sur les principaux marchés de la capitale. Constat en a été dressé par la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. En août déjà, le gaz domestique a fait grimper les foyers. L'Association togolaise des consommateurs (Atc) s'en est mêlée, avec une pincée de sit-in devant le ministère du Commerce à Lomé. En vain. La bouteille de 6 kilogrammes passait de 1852 francs Cfa en juillet, pour 2000 francs ronds en août, puis à 2640 francs en septembre. Celle de 12,5 kilogrammes quittait 3859 francs en juillet, pour 41000 francs en août, puis à 5500 francs en septembre. Cela a fait gémir, le cœur serré, mais ce cri n'a fait guère réagir les gouvernants qui ont préféré garder pour eux les raisons d'une augmentation aussi inattendue.

Le riz importé en vrac sème quelque doute : son kilogramme est à 500 francs ronds en septembre à



Lomé. Il venait de 448 francs en juin, puis 480 francs en le mois suivant, puis 484 francs en août. La viande de bœuf fraîche avec os n'est plus à 2000 francs le kilo depuis des mois. Tout doux, la pesée, même avec les os, prend de la valeur : 2054 francs en juin, 2100 francs en juillet, 2142 francs en août, on en est à 2150 francs le kilo en septembre. Tout doux, cela prend du poids, et personne ne s'en rend compte.

Le chinchard (akpala) fumé, lui aussi, frôle les 2000 francs. Il y est presque, à 1977 francs le kilogramme. En juin, sur les principaux marchés de Lomé, il se

pesait à 1910 francs. Trois mois après, il gagne presque 100 francs. Même démarche pour l'huile rouge de palme (zomi), livrée en septembre à 860 francs le litre. Cela fait quelques francs de plus depuis juin où elle était à 825 francs. Là également, l'on ne fait pas trop la remarque, pendant que sa version végétale locale industrielle a tendance à baisser. C'est curieux que tout veuille augmenter.

Exception faite de quelques produits. Depuis son pic de 1014 francs le kilogramme en mai, la tomate fraîche locale (aklikonvi) arrive difficilement à amortir sa chute. Elle en était à 314 francs en septembre sur les marchés de la capitale, après un passage à 851 francs en juin, puis 620 francs le mois suivant et 471 francs en août. Le haricot rouge a perdu plus de 100 francs sur trois mois, depuis juin que sa mesure était vendue à 572 francs. Elle en était à 436 francs en septembre.

secrétariat qui, malgré les difficultés financières, a réussi à exécuter la quasi-totalité des activités retenues au programme de l'année cacaoyère qui s'achève.

Née en 1962 à Abidjan en Côte d'Ivoire, la Copal compte à ce jour 10 pays qui produisent 75% de la production mondiale de cacao. Il s'agit du Ghana, du Nigéria, du Brésil, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun, les



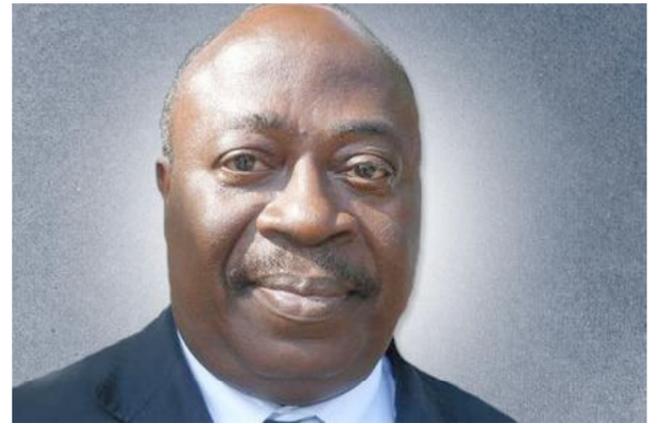
avoir été saisi au sujet des difficultés financières du secrétariat général de la Copal : "A titre d'exemple, il n'y a pas de fonds de réserve, le fonds de pension retraité et celui des services rendus sont vides. En même temps, les paiements tardifs, couplés à l'accumulation des arriérés de paiement des contributions au budget administratif, mettent à mal les activités du secrétariat". Toutefois, le ministre camerounais du Commerce demande de saluer les efforts du

cinq pays fondateurs auxquels se sont ajoutés la République Dominicaine, le Gabon, la Malaisie, Sao Tomé et Principe et le Togo. La Copal a pour objectifs l'échange des informations techniques et scientifiques, la promotion de la consommation du cacao, ou encore la discussion au sujet des problèmes communs aux pays producteurs. Son siège est basé à Lagos au Nigeria.

Pour la résorption du chômage des jeunes diplômés L'ANPE relance un programme pour 2 800 candidats à l'emploi

Encouragée par les résultats de sa première phase pilote, l'Agence nationale pour l'emploi (Anpe) remet son AIDE aux jeunes demandeurs d'emploi. Lundi, à son siège à Lomé, l'Agence pour l'emploi a ouvert la seconde année pilote de son programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (Aide) pour la période allant à 2013, pour le compte de 2 800 candidats à sélectionner. La fourchette d'âge est fixée entre 18 et 40 ans, avec en poche le CAP, le BT, le BTS, le BAC, ou le BAC+1 ou 2 ou 3 ou 4, etc.

Le programme AIDE fait partie des mesures actives d'emploi conçues par le gouvernement pour atténuer le lancinant problème du chômage et de sous-emploi dont le taux est estimé par l'enquête QUIBB 2011 à 32,6%. A l'Agence nationale pour l'emploi, le constat est fait d'un manque d'articulation entre la formation et l'emploi avec un système de formation massivement orientée vers les disciplines du tertiaire au détriment des filières de formation dont les profits de sortie correspondent aux métiers des secteurs porteurs de croissance économique. En plus, les entreprises pourvoyeuses d'emplois sont plus exigeantes en termes de compétences ou d'expériences professionnelles. C'est ainsi que 45% des jeunes diplômés passent plus de 3 à 4 ans à la recherche d'un premier job. « C'est dans la perspective de lever cette contrainte imposée par le marché de l'emploi et donc de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes diplômés par le biais de l'amélioration de leur



Edmond Comlan Amoussou, le directeur de l'ANPE

employabilité que le programme AIDE a été élaboré et mis en œuvre», a expliqué Edmond Comlan Amoussou, le directeur général de l'Anpe.

La première phase de ce programme a permis à 1 060 jeunes diplômés d'acquiescer une première expérience professionnelle à travers des stages en entreprise. Un total de 39 stagiaires ont été recrutés dans huit entreprises sur 240 ayant fini leur stage, soit un taux de 28%. Sur une liste de 13.415 demandes de stage enregistrées, 2.800 candidats de nationalité togolaise seront piochés pour des stages en entreprises d'une durée d'un an. Parmi les candidats, 1.100 jeunes vont bénéficier d'une formation technique de recherche d'emploi (TRE). 700 autres jeunes n'ayant pu bénéficier de stage, il sera donné une formation dont le contenu sera axé sur les modules transversaux tels que la communication professionnelle, la culture d'entreprise et le respect de

la hiérarchie... Pour les mille restants, avec l'appui de la Banque mondiale, 500 bénéficieront chacun d'un bon de formation qui permettra aux entreprises d'organiser à leur intention une action de formation additionnelle selon les besoins de renforcement des compétences techniques qui seront exprimés. Et 500 en stage plus une formation simple en technique de recherche d'emploi.

En rappel, l'AIDE, qui est la version privée du PROVONAT (programme de volontariat), ne peut réussir sans la participation des privés. Un total de 107 entreprises ont aujourd'hui souscrit au programme, dont 97 dans la zone de Lomé et sa périphérie. A la première phase, près 240 millions de francs Cfa ont servi au paiement de primes aux stagiaires. Ce montant passe à près de 700 millions de francs à la seconde phase du programme.

A l'opposé, le volontariat, d'après le texte officiel, peut s'effectuer « après de toute structure d'accueil dont les activités d'intérêt général concourent au développement économique, scientifique, technologique, culturel, social, humain, institutionnel du Togo en promouvant les valeurs de solidarité, de citoyenneté en vue de créer une véritable synergie favorable au développement du pays ».

Les structures d'accueil agréées qui souhaitent recevoir un ou plusieurs volontaires s'adressent au Comité de gestion du volontariat national. Ces structures peuvent être du privé comme du public, en dévoilant les activités dans le cadre desquelles peut s'effectuer le volontariat national. Ce programme en est déjà à des milliers de volontaires. Le volontaire national a droit à une allocation forfaitaire mensuelle. Elle n'a pas le caractère d'un salaire ou d'une rémunération. Elle n'est soumise à aucun impôt, ni à aucun prélèvement social ; son montant est fixé à un niveau tel qu'il ne remette pas en cause le caractère désintéressé du volontariat. La mission du volontaire national est sanctionnée par une attestation. En plus d'une allocation de fin de volontariat national, prévue par le contrat. Le volontariat est incompatible avec toute activité rémunérée publique ou privée, à l'exception de la production d'œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques, ainsi que, sous réserve de l'accord de la structure d'accueil, des activités accessoires d'enseignement.

Au second trimestre, la France maintient sa 2^{ème} place pour 47.771.057 kilos et 24,956 milliards de francs Cfa, suivie de la Belgique pour 16,024 milliards de francs. Le Ghana et la Côte d'Ivoire ont, respectivement, envoyé vers le Togo 48.083.057 kilos et 15.247.660 kilos de produits, équivalant à 12,449 milliards et 6,778 milliards de francs Cfa. Ils ont été rejoints, sur le continent, par l'Afrique du Sud (52.102.192 kilos et 7,830 milliards de francs en valeur).

A noter que, dans le commerce extérieur, le Togo n'est pas toujours un consommateur direct, ni un producteur direct. Il est aussi un pays de transit par son Port de Lomé en eau profonde.

Le Togo et son commerce extérieur de janvier à juin 2012

Les «huiles lourdes» toujours mieux importées, les «phosphates» absents au 2ème trimestre à l'export

suite de la page 3

«clinkers», même colorés» (351.877.267 kilos et 13,235 milliards de francs), du «super carburant» (23.265.057 kilos et 11,606 milliards de francs), du «bitume de pétrole» (32.524.982 kilos et 11,493 milliards de francs). Viennent ensuite les «autres médicaments en doses (produits des N 30.02, 30.05, 30.06 exclus)» à hauteur de 1.183.563 kilos, les «lames et similaires en synthétiques, 5 mm ou de largeur apparente» pour 4,369 milliards de francs Cfa, les «autres véhicules du N°87.04», le «polyéthylène d'une densité inférieure à 0.94, sous formes primaires», le «fil machine en fer ou en aciers non alliés, circulaire de diamètre < 14 mm» pour 3,517 milliards de francs Cfa et le «polypropylène, sous formes primaires» pour 4.198.425 kilos.

Au second trimestre, le Togo a importé 19.693.190 kilos de «super carburant» (2^{ème} rang) pour 11,126 milliards de francs Cfa. S'en suivent les «ciments non pulvérisés dits «clinkers», même colorés» à concurrence de 10,963 milliards de

francs Cfa, les «autres huiles lubrifiantes destinées à être mélangées» pour 3.070.535 kilos, les «autres médicaments en doses (produits des N 30.02, 30.05, 30.06 exclus)», les «autres engrais minéraux ou chimiques, N.D.C.A» pour 5,709 milliards de francs Cfa, le «froment (blé) dur» pour 24.301.777 kilos. Les «combustibles solides agglomérés obtenus à partir de la houille» ferment la marche avec 45.155.000 kilos et 3,223 milliards de francs Cfa.

En descendant les chiffres, à l'import, le Togo est finalement passé de 874.090.776 kilos et 190.061.076.486 francs Cfa au 1^{er} trimestre à 833.335.856 kilos et 196.663.539.752 francs Cfa au 2^{ème} trimestre.

A l'import, le géant asiatique garde la main. La Chine est en 1^{ère} position sur les deux trimestres, avec 59.837.213 kilos (28,550 milliards de francs Cfa en valeur) et 54.292.624 kilos (27,578 milliards de francs Cfa en valeur). Sur les 3 premiers mois de l'année, le Ghana et la Côte d'Ivoire sont les pays africains qui ont pointé le nez, pour 6,986 milliards

et 5,785 milliards de francs Cfa. Ils ont été devancés par la France (2^{ème}, 20.578.491 kilos et 19,660 milliards de francs Cfa), la Lettonie (12,119 milliards de francs Cfa), l'Inde (25.970.713 kilos et 9,926 milliards de francs), la Thaïlande (147.518.560 kilos et 7,995 milliards de francs Cfa), l'Espagne, les Pays-Bas et le Japon.

Au second trimestre, la France maintient sa 2^{ème} place pour 47.771.057 kilos et 24,956 milliards de francs Cfa, suivie de la Belgique pour 16,024 milliards de francs. Le Ghana et la Côte d'Ivoire ont, respectivement, envoyé vers le Togo 48.083.057 kilos et 15.247.660 kilos de produits, équivalant à 12,449 milliards et 6,778 milliards de francs Cfa. Ils ont été rejoints, sur le continent, par l'Afrique du Sud (52.102.192 kilos et 7,830 milliards de francs en valeur).

A noter que, dans le commerce extérieur, le Togo n'est pas toujours un consommateur direct, ni un producteur direct. Il est aussi un pays de transit par son Port de Lomé en eau profonde.

FOOTBALL/CAN 2013

Les Eperviers prennent date

Le Togo a obtenu son billet pour la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013 en dominant le Gabon (2-1), dimanche au stade de Kégué.

Les partenaires d'Adebayor ont vite pris la direction de la rencontre, en multipliant des incursions dans le camp gabonais. Brou Apanga et ses coéquipiers de la défense n'ont pas résisté longtemps aux assauts adverses, l'équipe se montrant trop fébrile au milieu du terrain.

Vers la demi-heure de jeu, l'expérience de Dové Womé va payer. Il marque le premier but du Togo (1-0) sur un long tir. La réaction des Gabonais va se faire attendre, alors que le Togo continue de contrôler la rencontre. La défense des Panthères va être très sollicitée, mais sans faire de grandes fautes jusqu'à la fin de la première manche. Brou Apanga, Aubameyang et les autres sont presque effacés. "Il y a 5 joueurs qui ont joué contre le Burkina qui sont blessés, 4 joueurs qui ont joué contre le Togo à Libreville qui sont blessés, aujourd'hui, contre le Togo ses joueurs n'ont pas joué. Même cette semaine, avant ce match, on a encore perdu 5 joueurs. Ce n'est pas normal, vous avez les statistiques, chaque fois que le Gabon joue, on change 4 ou 5 joueurs. Une chose qui s'est jamais passée dans ma carrière", explique, Paolo Duarte, le sélectionneur du Gabon.

Rentrés des vestiaires, les Gabonais vont enfin jeter toutes leurs for-



ces dans le jeu. Le temps s'égraine et les espoirs pour la qualification s'éloignent de plus en plus. Les joueurs sont malmenés sur le terrain et alors qu'on attend leur réaction pour rééquilibrer le match, c'est encore le Togo qui va corser le score (2-0). Ce second but portera la signature d'Adebayor.

Le Gabon va réagir par Pierre Emerick Aubameyang, mais sans

porter un grand coup à l'équipe togolaise, en marquant un but pour l'honneur (2-1) au milieu de la seconde manche. Le but de l'attaquant de l'AS Saint Etienne va relancer la rencontre en donnant de l'espoir à toute une nation. "A la fin, ça été difficile pour nous, car marqué deux buts et revenir à 2 buts contre 1, ça été difficile, mais on l'a géré avec un grand gardien dans le but, avec

Sadat qui est rentré et qui a fait un bon match, Serges Akakpo qui a joué son rôle de stoppeur derrière les milieux", reconnaît tout de même Emmanuel Adebayor, l'attaquant togolaise de Tottenham.

Le Togo qui a tenu en échec 1-1 le Gabon à Libreville en septembre dernier se qualifie pour la phase finale de la CAN 2013.

FOOTBALL /

CAN 2013 : les 16 qualifiés pour l'Afrique du Sud et les chapeaux connus

A l'issue de la dernière journée des éliminatoires retour de la CAN 2013, les 15 équipes qui rejoindront l'Afrique du Sud, déjà qualifiée en raison de son statut de pays hôte, sont désormais connues. Alors que Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Maroc, Nigeria, Tunisie et Zambie avaient validé leurs billets pour la compétition, l'Angola, l'Ethiopie, le Niger, la RD Congo, le Togo, le Cap Vert, le Burkina Faso et l'Algérie ont assuré leur participation dimanche. Les chapeaux désormais connus, reste à connaître la composition des poules, qui seront tirées au sort le 24 octobre.

Les 16 équipes qui se disputeront le titre continental lors de la CAN 2013 en Afrique du Sud sont désormais connues. A l'issue de la dernière journée des éliminatoires de la compétition, 9 équipes déjà présentes lors de la dernière édition ont de nouveau assuré leur participation, alors que 5 nations vont renouer avec la CAN : le Nigeria, le Togo, la RD Congo, l'Ethiopie qui revient au premier plan 30 ans après sa dernière qualification, et le Cap Vert qui fêtera sa grande première.

A l'issue du dernier match entre l'Algérie et la Libye, la Confédération africaine de football a dévoilé les 4 chapeaux où ont été répartis les 16 qualifiés, en fonction de leurs résultats dans les précédentes compétitions. Le tirage au sort des groupes aura lieu le 24 octobre à Durban et la CAN du 19 janvier au 10 février 2013.

Chapeau 1 : Afrique du Sud, Ghana, Zambie, Côte d'Ivoire. / Chapeau 2 : Mali, Tunisie, Angola, Nigeria. / Chapeau 3 : Algérie, Maroc, Niger, Burkina Faso. / Chapeau 4 : Togo, RD Congo, Ethiopie, Cap-Vert.

Prime de qualification des Eperviers 15 millions FCfa pour chacun des 23 joueurs

Les Eperviers du Togo contre les Panthères du Gabon à Lomé Suite à une rencontre entre les Eperviers du Togo et le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu ce lundi 15 octobre 2012, au lendemain de leur victoire sur le Gabon, il a été décidé de payer une prime de 15 millions de FCfa à chacun des 23 joueurs appelés pour le match qualificatif comptant pour la Coupe d'Afrique des Nations Afrique du Sud 2013.

En effet, les Eperviers réclamaient 18 millions chacun comme prime de qualification alors que le gouvernement voulait le porter à 12 millions de FCfa. Ainsi, après des discussions entre les deux parties, la poire a été coupée en deux.

Outre cette prime de qualification, chacun des joueurs doit toucher une prime de victoire de 3 millions de FCfa, précédemment fixée à 2,5 millions, et une prime de campement de 500 000 FCfa.

Quand au staff technique, sur promesse du Chef de gouvernement, chaque membre va toucher également 15 millions de FCfa.

C'est donc la fin de la polémique sur cette prime qui faisait dire Adébayor, dimanche en conférence de presse après le match : "nous avons un gouvernement, excusez-moi de le dire, qui ne fait rien pour nous..."

CULTURE

Personnalités

Hommage à Bill Mourtala Ouro-Koura

Les artistes et acteurs culturels du Togo ont rendu un vibrant hommage à Bill Mourtala Ouro-Koura, samedi dernier, à l'Espace culturel Filbleu. Une soirée d'hommage mérité à ce fonctionnaire du CRAC disparu brutalement le 19 août dernier. Comédien depuis les bancs du collège, Bill Ouro-Koura fut de la génération qui a suivi les acteurs de la troupe nationale.

Bon vivant, très amical et sympathique, M. Ouro-Koura était connu pour ses soutiens aux artistes dont un certain nombre lui a témoigné reconnaissance pour les avoir associés à des projets.

Bill-Ouro Koura est réputé pour son documentaire, T'bol ou la danse du feu, une œuvre sur cette danse mystique bassar. Cette vidéo, financée par l'UNESCO, porte sur le caractère initiatique de cette danse et de l'ouverture du pays bassar à d'autres cultures.

La soirée d'hommage petitement organisée par les artistes a été d'une grande réussite. Sous la houlette d'Alfa Ramsès, comédien et dramaturge, les artistes ont donné de leur talent. Qu'il s'agisse des chorégraphes, des conteurs, et du musicien Eustache K'Mouna, tous ont brillé de par leurs



prestations.

Une quête est ouverte pour soutenir la veuve de M. Ouro-Koura.

Bisbilles juridico-littéraires entre les ayants-droits de Franz Kafka et l'Etat d'Israël...sur fonds de plusieurs milliers de dollars. Le problème mélange depuis quatre ans littérature, faits divers, goût du lucre et patrimoine intellectuel juif. A qui doit aller les droits sur les œuvres de l'auteur de K et du Château ? La justice israélienne vient de trancher : ce sera l'Etat d'Israël le 14 novembre dernier. Tous les écrits de Franz Kafka et de son ami Max Brod devront être transférés des coffres privés d'Eva Hoffe vers les archives de la Bibliothèque nationale de l'Etat d'Israël, à Jérusalem.

Mais Eva Hoffe et ses enfants qui se présentent comme les héritières de Max Brod, l'exécuteur testamentaire de Franz Kafka, auteur juif d'Autriche-Hongrie et d'expression allemande mort en 1924, ne l'entendent pas de cette oreille. Son avocat vient d'annoncer l'intention de sa cliente de faire appel.

La juge Talia Pardo Kupelman croit avoir pris pourtant toute la mesure de sa décision historique : "Ce cas, compliqué par les passions, a été défendu très longtemps devant les tribunaux, à travers les mers, les pays et les époques". "Ce procès [elle ne parlait pas du roman de l'auteur pragois] a ouvert une fenêtre dans les vies, les désirs, les frustrations et les âmes de deux des plus grands penseurs du XXe siècle."

Cependant, le feuilleton judiciaire devrait se poursuivre. Et l'affaire semble très coriace. Max Brod est mort sans laisser d'héritiers tandis que Eva Hoffe, sa secrétaire avec qui il devrait avoir une histoire d'amour, a mis la main sous le magot. Et pour cause : le manuscrit original du Procès a-t-il été vendu en 1988, par Eva Hoffe, sa mère Esther et sa sœur Ruti Wiesler, pour la somme de 1,7 million de dollars (1,4 million d'euros) au Musée de littérature moderne de Marbach, près de

Stuttgart, qui abrite les archives littéraires allemandes. Eva Hoffe (seul survivante de la famille) avait bien l'intention de continuer à exploiter ce filon, dont l'origine remonte au 3 juin 1924, jour de la mort de l'auteur de La Métamorphose. Rappel des faits : dans ses dernières volontés, Franz Kafka spécifiait que tous ses manuscrits non publiés devaient être détruits après sa mort.

Max Brod lui-même est passé outre la recommandation de Kafka qui voulait la destruction de ses manuscrits non publiés. Mais son ami estimait que cela est trop important pour le patrimoine intellectuel mondial pour détruire une telle œuvre.

Après Eva Hoffe fut victime de certains cambriolages assez curieux dont on soupçonne l'Etat d'Israël.

Littérature

L'héritage littéraire de Kafka va être transmis aux archives nationales israéliennes

Institutions

L'Assemblée générale d'Artériel Network reporté à ce samedi

L'Assemblée générale du chapitre national du réseau culturel panafricain Artériel Network n'a pas pu avoir lieu samedi dernier, faute de quorum requis. L'Assemblée

générale électorale est reportée à ce samedi 20 octobre. Arterial Network-Togo est dirigé par Léonard Yakanou, directeur du Festhef. L'association a pour objectif

le développement de la culture au Togo et s'active pour un financement de la culture par l'Etat et des partenaires africains.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Société/L'automédication

Une pratique qui agrandit le marché de faux-médicaments

Etonam Sossou

«C'était en juillet, lors de vacances, je subis une attaque d'une grippe foudroyante. J'essayai de résister parce que j'ai horreur des médicaments. Pour combattre cette grippe, je fus allé même faire du sport. Mais ma situation ne s'arrangea pas. Je me sentis vraiment mal et on m'apporta des «FANSIDARS» fournis par le boutiquier du coin. Je ne fis pas attention, vu mon état. Après quelques heures, ma situation empira; je me grattai partout, le visage gonfla, mon corps chauffa comme jamais auparavant. Toujours est-il que, de mémoire de malade, je n'avais jamais eu aussi mal de ma vie. Moi qui ai horreur des hôpitaux, je demandai qu'on m'y conduise. Pour faire bref, une fois chez les sœurs religieuses qui me soignaient, coma! Je disparus et me réveillai quelques 5 minutes plus tard, couché à même le sol. Panique générale autour des miens qui m'avaient conduit à l'hôpital. Arrivé à la maison, les mêmes symptômes reprirent: je me grattai, je me grattai et je me grattai encore. On me reconduisit à l'hôpital? Au moment de monter dans la voiture (devant toute la

famille), je disparus une seconde fois: deuxième coma. Je fus hospitalisé pendant trois jours et on ne me demandait qu'une chose, que je rentrais en Belgique le plus tôt possible... », A.G.B.

On peut multiplier à l'infini des témoignages sur l'automédication comme celui-ci. Malgré l'interdiction des autorités, il est toujours possible de se procurer des médicaments dans les échoppes, dans les rues des villes, et a fortiori dans les villages. Non pas que l'Etat ait installé des distributeurs de médicaments ou des cliniques ambulantes partout. Il s'agit de médicaments, souvent de vrais-faux, qui proviennent en majorité du Nigéria et qui se vendent parfois même devant des pharmacies de la place, comme pour narguer les uns, en l'occurrence les pharmaciens, et montrer l'impuissance des autres, les forces de l'ordre et l'Etat face au phénomène. Le succès de ces marchands de médicaments au détail est franc et populaire, malgré les victimes que certaines de ces potions magiques ont parfois occasionnées. L'Ordre National des Pharmaciens essaie de sensibiliser les populations, mais le système informel ou parallèle est si fort au Togo que le phénomène va toujours



crescendo.

Il faut se rappeler brièvement la situation des soins de santé du togolais aujourd'hui. Avant les années de plomb (crise économique, entre 1985-86 et 1997-1998, le togolais arrivait encore à se faire soigner. Grâce à un pouvoir d'achat qui était parmi les plus enviés d'Afrique noire. Les hôpitaux ne regorgeaient pas de médicaments (le détournement de ceux-ci par un certain corps médical ne date pas d'aujourd'hui), mais à ces moments-là, on ne demandait pas encore à une femme qui allait accoucher d'apporter son coton, ses

ciseaux ou son alcool. On rentrait du dispensaire ou de l'hôpital avec quelques cachets de Quinine ou de Nivaquine. Le système sanitaire fonctionnait avec des moyens de fortune, mais le paludisme tuait moins, la cupidité et la vénalité ne s'étaient pas encore généralisées dans le corps médical. Le serment d'Hypocrate rappelait encore vaguement quelque chose à certains médecins...

Puis vint la crise. Et avec elle, c'est l'édifice togolais qui s'écroula, la morale, la dignité, la conscience professionnelle. L'Etat, sommé par les institutions financières internationales d'opérer des coupes

sombres dans le cadre des désormais célèbres PAS ou Plans d'Ajustements Structurels, se sentait obligé de réduire sa contribution au secteur vital social. On ne le dira jamais assez, ces PAS furent pour les pays africains et pauvres de véritables remèdes de cheval. La misère gagna les hôpitaux et le corps médical, conjuguée à la dévaluation du Franc CFA en janvier 1994 et à des baisses drastiques presque concomitantes de salaires. Ce fut alors le règne du sauve qui peut, où on voyait des médecins encaisser personnellement et directement les frais de consultation. Même quand ceux-ci ne s'imposaient pas. C'est ainsi qu'on arrondissait les fins de mois. Cette médecine subitement coûteuse et presque privatisée allait faire de nombreuses victimes parmi les millions de togolais qui ne pouvaient pas s'acquitter des sommes exigées avant de rencontrer tel docteur ou avant de se faire opérer d'un abcès.

Impossible n'est pas togolais

Dans ce pays d'idées, ces millions de laissés pour compte allèrent se tourner vers l'automédication et vers la médecine indigène, ce fut une période faste pour charlatans, praticiens avérés ou supposés

comme tels. Mais aussi pour nos amis vendeurs ambulants de médicaments.

Phénomène jusque-là marginal, il connut son essor avec cette crise au point qu'encore aujourd'hui, cette médecine parallèle et ambulatoire demeure un concurrent sérieux à la médecine allopathique. La principale raison de ce commerce florissant est essentiellement économique. Aussi bien pour les vendeurs que pour les acheteurs. Parmi les premiers, on retrouve parfois des gens qui ont fait de brillantes études mais qui, face à la menace du chômage et aux rigueurs de l'inactivité, se sont lancés dans ce business. «Nous le faisons par nécessité car n'ayant pas d'autres occupations; il faut bien survivre» nous lance un de ces marchands de médicaments. Par jour, certains arrivent à se faire entre 5 et 10.000 FCFA, 50.000 F CFA en moyenne par semaine, entre 100 et 200.000 FCFA pour les bons mois, comme l'un d'eux l'affirme, un peu gêné. Un magistrat, un journaliste, un médecin ou un professeur de lycée sont loin du compte. En pharmacie, c'est le tout ou rien, chez les marchands ambulants, c'est le tout ou partie. Toute la différence est là, en plus des prix du marché parallèle qui sont on ne peut plus compétitifs.

Togo/les professionnels de la communication

Eduqués sur la santé de la reproduction

Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), veut amener les journalistes à aborder régulièrement les questions relatives à la santé de la reproduction. Pour s'y faire il organise du 15 au 19 octobre 2012, à Kpalimé, un atelier de formation pour informer et améliorer les compétences d'une cinquantaine de journalistes venus des cinq régions du Togo à mieux communiquer sur ses domaines d'intervention (la Santé de la Reproduction, la Population et le Développement, la Santé sexuelle des jeunes, le Genre et droits humains). De l'avis des organisateurs, il est indispensable d'avoir l'appui des médias qui portent à une plus grande échelle, les messages. Et, cet appui ne sera efficace que si les acteurs de la communication disposent des informations correctes et adoptent à produire des émissions dans ses domaines d'intervention. «Les populations à la base doivent davantage être informées pour s'approprier des enjeux de la santé de la reproduction» a affirmé le préfet de Kloto, M. Apédo Kokou Douté dans son mot d'ouverture

«Réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement sans danger et le potentiel de chaque jeune, accompli», thème de la formation, est la nouvelle vision de l'UNFPA. veut véhiculer à l'endroit des populations togolaises à travers la presse. «En matière de santé de



Photo de famille des participants à la formation

la reproduction, avant d'aller dans le curatif, il faut passer par le préventif qui constitue les communicateurs», renchérit le représentant-assistant de l'UNFPA, M. Koffi Vidzrakou

En effet, au Togo la proportion d'accouchement assisté par du personnel qualifié est de 60%, la prévalence de la contraception moderne est à 13,2%, l'Indice synthétique de fécondité à 5,17. D'autres indicateurs donnent une situation alarmante, en l'occurrence, les résultats des enquêtes sur les Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU, 2006) et celle sur les fistules obstétricales (2004) montrent une faible qualité et une faible disponibilité des SONU (0,18 SONU de base pour 500.000 habitants), avec 16% d'accouchement dans les structures de SONU avérées, taux de césarienne à 1,6%.

Le Togo connaît également une épidémie généralisée de VIH avec une prévalence nationale de 3,2%; 29,5% chez les professionnels de sexe, 3,5% chez les femmes

enceintes; 7,7% corps habillés et 1,5% chez les jeunes de 15-24 ans (2,4% chez les filles et 0,6% chez les garçons). Parmi les jeunes de 15-24 ans, seuls 54,6% ont des connaissances exactes et complètes sur le VIH et 48,8% ont déclaré avoir utilisé des préservatifs au cours du dernier rapport à risque en 2010.

A travers le programme d'appui de l'UNFPA et avec l'appui d'autres partenaires, des efforts ont été enregistrés sur des thématiques spécifiques. C'est ainsi que, entre 2008 et 2011, avec la mise en œuvre du 4^{ème} Programme pays en cours, la couverture des formations sanitaires dispensant au moins 3 méthodes contraceptives est passé de 73% à 82%, le nombre de couple année protection total enregistrés dans le système sanitaire passe de 45000 à 127000. Ce progrès dans la sécurisation des produits SR est à mettre au compte de la formation du personnel et des stratégies mobiles pour la dispensation des méthodes Planification Familiale.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°198 DE LOTO KADOO DU 05 OCTOBRE 2012

Le tirage de LOTO KADOO auquel nous assistons ce 12 Octobre 2012, porte le N°199.

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, lors du tirage N°198 de Loto Kadoo.

C'est surtout à ANEHO, KEVE et à LOME, que des gros lots ont été répertoriés lors du dernier tirage de Loto Kadoo.

Les points de vente 8375 et 5951 basés dans les deux premières villes ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

A LOME, c'est un gros lot de 1.000.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 8002, qui a fait le bonheur d'un de nos parieurs

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°198 de Loto Kadoo du Vendredi 05 Octobre 2012

Numéro de base

69

05

57

63

19

Numéros Bonus

86

21

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 609 de Lotto Diamant du lundi 15 Octobre 2012

Numéro de base

89

15

36

76

12